

Renseignements

Monsieur le Professeur D. GIET
Département de Médecine générale
Bât. B23 - CHU - 4000 Liège
Tél : 04/366.42.76 - Fax : 04/366.42.77

Présentation

Le Master complémentaire en Médecine générale prépare à la pratique de la médecine générale.

Cette formation comporte à la fois des cours théoriques et pratiques ainsi que des séminaires cliniques et la rédaction d'un Travail de Fin d'Etudes.

Les candidats réalisent également des stages dans des cabinets de médecine générale, dans des centres de soins primaires et dans des services hospitaliers agréés pour la formation spécifique en médecine générale, sous la direction de maîtres de stage reconnus par la Faculté de Médecine, et aussi, comme la Loi l'exige pour l'accès à la qualification de médecin généraliste agréé auprès du ministère de la Santé Publique.

Conditions particulières d'accès

http://www2.ulg.ac.be/aacad/prog-cours/medecine/conditions_acces.pdf

Durée de la formation

- * Deux années d'études pour les étudiants en possession du Certificat spécifique de Médecine générale (enseignement théorique de 200h de Médecine générale et 12 mois de stages spécifiques).
- * Trois années d'études pour les étudiants ayant suivi un enseignement théorique de 200h de Médecine générale mais qui n'ont pas effectué tous les stages demandés (pas de Certificat spécifique de Médecine générale).

L'étudiant qui n'est dans aucune des deux situations précitées doit d'abord :

- * soit obtenir le Certificat spécifique de Médecine générale (enseignement théorique de 200h de Médecine générale et 12 mois de stages spécifiques) et il pourra ensuite s'inscrire à la 1^{ère} année du MC en Médecine générale en deux ans ;
- * soit suivre l'enseignement théorique de 200h de Médecine générale (pas de Certificat spécifique de Médecine générale) et il pourra ensuite s'inscrire à la 1^{ère} année du MC en Médecine générale en trois ans.

Formation en 3 ans

Première année

Cours obligatoires

MSTG2000-1	<i>Stages, 1^{re} année - COLLÉGIALITÉ - [12mois St.]</i>	-	-	[+]	45
MEDE2000-1	<i>Séminaires sur la pratique médicale, 1^{re} année - COLLÉGIALITÉ - [200h SEM]</i>	-	-	[+]	5
MEDE2001-1	<i>Cours complémentaires à la formation théorique de base, 1^{re} année - COLLÉGIALITÉ</i>	40	-	-	2
MTFE2015-1	<i>Exercices encadrés y compris travail de fin d'études, 1^{re} année - COLLÉGIALITÉ</i>	-	60	-	8

Deuxième année

Cours obligatoires

MSTG2000-2	<i>Stages, 2^e année - COLLÉGIALITÉ - [12mois St.]</i>	-	-	[+]	45
MEDE2000-2	<i>Séminaires sur la pratique médicale, 2^e année - COLLÉGIALITÉ - [200h SEM]</i>	-	-	[+]	5
MEDE2001-2	<i>Cours complémentaires à la formation théorique de base, 2^e année - COLLÉGIALITÉ</i>	40	-	-	2
MTFE2015-2	<i>Exercices encadrés y compris travail de fin d'études, 2^e année - COLLÉGIALITÉ</i>	-	60	-	8

Troisième année

Cours obligatoires

MSTG2000-3	<i>Stages, 3^e année - COLLÉGIALITÉ - [12mois St.]</i>	-	-	[+]	45
MEDE2000-3	<i>Séminaires sur la pratique médicale, 3^e année - COLLÉGIALITÉ - [200h SEM]</i>	-	-	[+]	5
MEDE2001-3	<i>Cours complémentaires à la formation théorique de base, 3^e année - COLLÉGIALITÉ</i>	40	-	-	2
MTFE2015-3	<i>Exercices encadrés y compris travail de fin d'études, 3^e année - COLLÉGIALITÉ</i>	-	60	-	8

Formation en 2 ans

Première année

Cours obligatoires

MSTG2000-1	<i>Stages , 1re année - COLLÉGIALITÉ - [12mois St.]</i>	-	-	[+]	45
MEDE2000-1	<i>Séminaires sur la pratique médicale, 1re année - COLLÉGIALITÉ - [200h SEM]</i>	-	-	[+]	5
MEDE2001-1	<i>Cours complémentaires à la formation théorique de base, 1re année - COLLÉGIALITÉ</i>	40	-	-	2
MTFE2015-1	<i>Exercices encadrés y compris travail de fin d'études, 1re année - COLLÉGIALITÉ</i>	-	60	-	8

Deuxième année

Cours obligatoires

MSTG2000-2	<i>Stages , 2e année - COLLÉGIALITÉ - [12mois St.]</i>	-	-	[+]	45
MEDE2000-2	<i>Séminaires sur la pratique médicale, 2e année - COLLÉGIALITÉ - [200h SEM]</i>	-	-	[+]	5
MEDE2001-2	<i>Cours complémentaires à la formation théorique de base, 2e année - COLLÉGIALITÉ</i>	40	-	-	2
MTFE2015-2	<i>Exercices encadrés y compris travail de fin d'études, 2e année - COLLÉGIALITÉ</i>	-	60	-	8